



Union des Conseils Economiques et Sociaux et Institutions Similaires d'Afrique
Union of Economic and Social Councils and Similar Institutions of Africa
اتحاد المجالس الاقتصادية والاجتماعية والمؤسسات المماثلة في أفريقيا



UNION DES CONSEILS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX ET INSTITUTIONS SIMILAIRES D'AFRIQUE (UCESA)



Projet de feuille de route de la présidence du CESE du Royaume du Maroc

Décembre 2019
Projet de feuille de route du CESE du Maroc

Avant-propos	iii
Partie 1 : Brève présentation de l’UCESA et de la feuille de route de la présidence du CESC du Mali.....	1
1.1 Rappel des buts de l’UCESA	1
1.2 La feuille de route de la mandature sortante du CESC du Mali.....	1
Partie 2 : Objectifs de la feuille de route de la mandature marocaine 2019-2021.....	3
2.1 Objectif global.....	3
2.2 Objectifs spécifiques	3
2.3 Principes de mise en œuvre.....	3
2.4 Moyens de mise en œuvre.....	3
Partie 3 : Actions à entreprendre.....	5
Objectif spécifique 1 : renforcer les dispositifs institutionnels et organisationnels de l’UCESA	5
Objectif spécifique 2 : promouvoir un référentiel de normes et d’objectifs d’une charte sociale pour l’UCESA.....	6
Objectif spécifique 3 : renforcer la coopération, élargir et mieux positionner l’UCESA..	7
Objectif spécifique 4 : porter la thématique de l’impact du « dérèglement climatique et les réponses à apporter au bénéfice des populations africaines » en co-construisant une approche participative et centrée sur le citoyen	8
Partie 4 : Tableau des activités de la feuille de route.....	9

Avant-propos

La présidence de l'Union des Conseils Economiques et Sociaux et Institutions Similaires d'Afrique (UCESA) est assurée à tour de rôle par rotation entre les sous-régions et entre les membres de l'Union pour une période de deux ans.

Le projet de la feuille de route de la mandature marocaine présenté dans ce document a été préparé par le Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE) du Royaume du Maroc, conformément aux pratiques en vigueur, afin de permettre à l'UCESA de disposer d'un outil d'orientation et de planification propre à ordonner et faciliter la mise en œuvre de ses activités au cours de la période 2019-2021.

Ce document présente l'objectif global et les objectifs spécifiques à atteindre dans les domaines prioritaires de l'UCESA et définit les actions à mettre en œuvre. Ces objectifs visent le développement institutionnel, l'amélioration de la performance de gestion et de communication, l'élargissement de l'organisation auprès des CES Africains, le repositionnement auprès des organisations panafricaines ainsi que le renforcement de la synergie et la coordination avec les organisations faitières.

Il comprend aussi les principaux axes de la thématique de la mandature marocaine qui porte sur « les défis du dérèglement climatique et les réponses à apporter au bénéfice des populations africaines ». Le contexte, l'objectif ainsi que la démarche proposée sont détaillés dans la note conceptuelle élaborée à cet effet et dont les références s'appuient sur les rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA) et de l'Union africaine (UA).

Le projet de programme de la présidence du CESE du Maroc met l'accent sur quatre grandes priorités pour notre Union :

1. Renforcer les dispositifs institutionnels et organisationnels de l'UCESA ;
2. Promouvoir un référentiel de normes et d'objectifs d'une charte sociale pour l'UCESA ;
3. Renforcer la coopération, élargir et mieux positionner l'UCESA ;
4. Porter la thématique de l'impact du « dérèglement climatique et les réponses à apporter au bénéfice des populations africaines » en co-construisant une approche participative et centrée sur le citoyen.

Dans la première partie du document sont présentés les objectifs de l'UCESA et les priorités de la mandature sortante du CESC du Mali. La deuxième partie comprend les objectifs de la mandature du CESE du Maroc tandis que la troisième partie détaille les principales actions pour la mise en œuvre de la feuille de route. Enfin, la quatrième et dernière partie présente les activités de la feuille de route.

Les grands rendez-vous de la présidence du CESE du Maroc pour les douze prochains mois :

- 18 décembre 2019, Rabat : Réunion du Bureau de l'UCESA
- 18 décembre 2019, Rabat : Assemblée générale de l'UCESA
- 19 décembre 2019, Rabat : Atelier sur le thème du changement climatique
- Mai 2020: Réunion du Bureau de l'UCESA
- Mai 2020 : Atelier/activité de la thématique
- Octobre/novembre 2020 : réunion du Bureau de l'UCESA
- Octobre/novembre 2020 : Assemblée générale de l'UCESA

Partie 1 : Brève présentation de l'UCESA et de la feuille de route de la présidence du CESC du Mali

1.1 Rappel des buts de l'UCESA

Conformément aux dispositions de l'article 3 de ses statuts, les buts de l'UCESA sont :

- a. Mettre en œuvre une dynamique en vue d'une implication effective des Conseils Economiques, sociaux et Institutions Similaires (CES-IS), dans le processus d'intégration africaine ;
- b. Œuvrer au rapprochement entre les pays africains par la constitution d'entités économiques et sociales, cohérentes et viables ; conformément à la déclaration de Ouagadougou ;
- c. Favoriser l'examen des sujets d'intérêt commun relevant de leur compétence et s'inscrivant dans la volonté d'un dialogue démocratique en leur sein et entre les acteurs de la vie économique et sociale de leurs pays ;
- d. Organiser des rencontres périodiques, des conférences et des réunions afin de déterminer des thèmes de travail et d'échanger de réflexions ;
- e. Susciter la création en Afrique de nouveaux Conseils Economiques et Sociaux ;
- f. Etablir des relations privilégiées avec l'Association Internationale des Conseils Economiques et Sociaux et Institutions Similaires (AICESIS), du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) et les autres groupes régionaux.

1.2 La feuille de route du CESC du Mali

La feuille de route du Conseil Economique, Social et Culturel (CESC) du Mali, pour la période 2017-2019, adoptée par l'Assemblée générale de Bamako de 2017 comprend une série d'actions qui visent à renforcer le rôle de l'UCESA en tant qu'outil d'intégration africaine et d'amélioration de la visibilité et la lisibilité de l'institution. La feuille de route était articulée autour des objectifs suivants :

- a. Œuvrer à l'élargissement de la base d'adhésion des Conseils à l'Organisation Continentale par la création de nouveaux Conseils ;
- b. Œuvrer au renforcement des capacités des membres et du personnel des conseils affiliés ;
- c. Améliorer les ressources financières de l'Union à travers la collecte de l'ensemble des cotisations des pays membres de l'UCESA, de recouvrer les arriérés de cotisations et d'établir des partenariats avec certains organismes pour apporter un soutien financier à la réalisation de certaines activités ;
- d. Positionner l'UCESA dans les organes de l'Union Africaine et autres institutions Internationales ;
- e. Ouvrir l'Union aux institutions Régionales et internationales à travers :
 - L'établissement des relations de partenariat avec l'Union Economique et Monétaire d'Afrique de l'Ouest (UEMOA), la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'UA, etc. à travers notamment la Communauté Economique Africaine.
 - Au-delà des relations de partenariat, l'enjeu réel est de pouvoir intégrer les CES-IS dans cet organisme. Il est à rappeler que l'UCESA avait entamé des

pour parler avec le Président de l'Union africaine et quelques Chefs d'Etats afin qu'elle soit associée à l'élection des représentants de l'ECOSOC, jusqu'à présent élu exclusivement par l'assemblée générale des Nations Unies ;

- Renforcer le partenariat avec le Conseil Social Européen avec qui l'UCESA entretient déjà de bonnes relations ;
- Renforcer les relations déjà existantes avec l'AICESIS ;
- Renforcer les relations avec l'Union des Conseils Economiques et Organisations similaires de la Francophonie (UCESIF) et la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD).

f. Créer des organes consultatifs au niveau de la CEDEAO et de l'UEMOA.

Les statuts de la CEDEAO et de l'UEMOA prévoyaient la création des Conseils économiques et Sociaux dans leurs dispositifs institutionnels respectifs.

g. Renforcer le système d'information et la création d'un réseau entre les CES membres.

Les différents Conseils Economiques et Sociaux de l'Union ont été invités à créer un système de réseautage entre eux permettant de relayer en temps réel les différentes informations concernant les activités de l'UCESA et celles des différents CES. Les actions prévues dans ce cadre portaient sur les points suivants :

- Mettre en œuvre une dynamique en vue d'une implication effective des Conseils Economiques et Sociaux et Institutions Similaires dans le processus d'intégration africaine ;
- Œuvrer au rapprochement entre les pays africains pour la constitution d'entités économiques et sociales cohérentes et viables, conformément à la déclaration de Ouagadougou ;
- Favoriser l'examen des sujets d'intérêt commun relevant de leur compétence en s'inscrivant dans la volonté d'un dialogue démocratique en leur sein et entre les acteurs de la vie économique et sociale de leur pays ;
- Organiser des rencontres périodiques, des conférences ou des réunions afin de déterminer des thèmes de travail et d'échanger des réflexions ;
- Susciter la création en Afrique de nouveaux Conseils économiques et sociaux ;
- Etablir des relations privilégiées avec l'AICESIS, l'ECOSOC et les autres groupes régionaux.
- Concevoir un site web au nom de l'Union.

h. Thème de la mandature "Sécurité et Environnement".

Partie 2 : Objectifs de la feuille de route de la mandature marocaine 2019-2021

2.1 Objectif global

L'objectif global de la feuille de route est de contribuer au bien-être des citoyens africains et au développement durable du Continent à travers le renforcement de l'UCESA et de ses membres.

2.2 Objectifs spécifiques

En référence à cet objectif global, le projet de feuille de route vise à atteindre en particulier les quatre objectifs spécifiques suivants :

1. Renforcer les dispositifs institutionnels et organisationnels de l'UCESA ;
2. Promouvoir un référentiel de normes et d'objectifs d'une charte sociale pour l'UCESA ;
3. Renforcer la coopération, élargir et mieux positionner l'UCESA ;
4. Porter la thématique de l'impact du « dérèglement climatique et les réponses à apporter au bénéfice des populations africaines » en co-construisant une approche participative et centrée sur le citoyen.

2.3 Principes de mise en œuvre

La mise en œuvre de la feuille de route sera coordonnée par le Président du CESE du Maroc et facilitée par le Secrétaire général du CESE. Il sera appuyé dans cette mission par une équipe multidisciplinaire composée de :

1. Un expert
2. Directrice de communication/conseillère auprès du président
3. Un comptable/financier
4. Une assistante

Un comité scientifique composé par des membres du CESE du Maroc et d'experts permanents apportera une contribution et un appui à la mise en œuvre de la feuille de route.

Celle-ci sera basée sur les principes suivants :

- une coordination étroite avec les membres du Bureau ;
- une communication régulière avec les CES membres ;
- le partage des connaissances et de l'information à travers le site web ;
- une coopération étroite avec les organisations faitières en particulier l'AICESIS et l'UCESIF.

2.4 Moyens de mise en œuvre

Les moyens de mise en œuvre impliqueront nécessairement un renforcement des capacités institutionnelles et des compétences nationales par le biais échanges d'expertise et la mutualisation des savoirs régionaux et l'organisation d'ateliers thématiques. Les sessions de formation et de coaching, sous forme de stages, à assurer au profit des membres, responsables et cadres des CES seront privilégiés.

Les actions à entreprendre :

- Partager les expériences et échanger les bonnes pratiques ;
- Organiser des ateliers régionaux et des séminaires ;
- Améliorer la qualité des rapports et avis émis par les CES ;
- Mutualiser les efforts dans la production des rapports sur des thèmes d'intérêts communs (climat, évaluation globale de la richesse des nations, Agenda-Climat, chaînes de valeur régionale, etc.) ;
- Organiser des sessions de formation et de *coaching*, sous forme de stages, à assurer au profit des membres, responsables et cadres des CES.

Les moyens de mise en œuvre impliqueront aussi la nécessité de pérenniser les financements à travers les actions suivantes:

- Veiller à la régularité des versements des cotisations annuelles de l'UCESA;
- Rechercher les financements complémentaires auprès des bailleurs de fonds pour la mise œuvre de la feuille de route.

Partie 3 : Actions à entreprendre

Cette partie présente d'une manière détaillée les actions à entreprendre pour la mise en œuvre de la feuille de route de la mandature du CESE du Maroc. Elles sont énoncées ci-après en relation avec les quatre objectifs spécifiques susmentionnés.

<p style="text-align: center;">Objectif spécifique 1 : renforcer les dispositifs institutionnels et organisationnels de l'UCESA</p>
--

Cet objectif spécifique vise à renforcer le cadre juridique de l'UCESA (révision des statuts & règlement intérieur), à améliorer le fonctionnement de ses organes, à rationaliser les méthodes de travail et à améliorer la participation des CES membres aux activités de l'organisation. Il vise aussi à mieux préparer l'organisation à son élargissement auprès des CES africains déjà existants ou des CES à créer.

Pour atteindre cet objectif, les actions proposées sont :

- Constituer un groupe de travail, composé de représentants des CES membres, qui sera chargé de préparer et présenter les propositions de révision des textes juridiques de l'UCESA en vue d'une meilleure adéquation du Statut et du règlement intérieur avec les aspirations de l'organisation, son positionnement au niveau continental et les attentes des citoyens africains. Le groupe de travail peut s'appuyer sur une expertise externe pour mener un diagnostic institutionnel de l'organisation.

Par la suite, les recommandations de révision des textes seront discutées dans un premier temps par le groupe de travail qui se réunira à cette occasion, au cours du premier semestre de 2020, avant d'être présentées au Bureau et à l'Assemblée générale de 2020 pour discussion et approbation.

- Adopter des outils performants de gestion administrative et financière pour améliorer le fonctionnement de l'organisation en s'appuyant sur les meilleures pratiques en vigueur auprès des organisations sœurs;
- Doter l'organisation d'outils de communication et de partage d'information entre les CES membres et les partenaires de l'organisation (site web, réseau, etc.) ;
- Développer une stratégie globale et un plan d'action de l'UCESA qui définit ses priorités à court et moyen terme en tenant compte des attentes des citoyens et des initiatives en cours.

Objectif spécifique 2 : Promouvoir un référentiel de normes et d'objectifs d'une charte sociale pour l'UCESA

Cet objectif spécifique vise à concevoir de manière concertée des normes et des objectifs pour une charte sociale pour l'UCESA. Cela permettra de mettre en avant des valeurs partagées par l'ensemble des CES membres parmi lesquelles :

- L'accès aux services essentiels et bien-être social ;
- Savoirs, formation et développement culturel ;
- Inclusion et solidarités ;
- Dialogue social, dialogue civil et partenariats innovants ;
- Protection de l'environnement ;
- Gouvernance responsable, développement et sécurité économique et démocratie sociale.

La démarche s'appuiera entre autres sur la collaboration avec l'UCESIF.

Ainsi, il est proposé de mettre en place un groupe de travail dédié à cette tâche et composé des représentants de l'UCESA en faisant appel, en tant que de besoin, à l'expertise d'organisations sœurs.

**Objectif spécifique 3 : renforcer la coopération, élargir
et mieux positionner l'UCESA**

Cet objectif spécifique vise à promouvoir la coopération entre l'UCESA et les organisations faitières et partenaires. Il vise également à améliorer le positionnement de l'UCESA et son ancrage institutionnel auprès des Communautés Economiques Régionales (CER) et de l'UA.

La première action consiste à mieux coordonner les interventions des trois organisations faitières (UCESA, AICESIS et UCESIF) qui représentent la société civile organisée à l'échelle continentale, internationale et linguistique, et dont les présidences sont assurées pendant la même période (2019-2021) par l'Afrique, afin d'assurer la complémentarité, la convergence et la subsidiarité.

La complémentarité des actions requiert au préalable que nos organisations respectives renforcent la coordination en interne avec les CES membres et avec les autres organisations partenaires.

Dans ce cadre, il est proposé de:

- Etablir le principe de participation croisée au sein des réunions du Bureau de l'UCESIF et de l'UCESA. Spécifiquement, il est proposé d'inviter les représentants de la Présidence de l'UCESIF, assurée actuellement par le CES de Guinée, à participer à la réunion du Bureau de l'UCESA en qualité d'observateur;
- Elaborer un plan d'action de collaboration entre les trois organisations : l'UCESA, l'UCESIF et l'AICESIS. A cet effet, le CESE du Maroc propose de tenir une réunion de coordination au cours du premier trimestre 2020, entre les représentants des trois organisations, afin de définir un cadre de collaboration en fonction des thématiques d'intervention de chacune de ces organisations.

La deuxième action consiste à susciter la création d'institutions semblables ou similaires au niveau des pays d'Afrique conformément aux buts de l'UCESA. Dans ce cadre, il est proposé de multiplier les initiatives visant promouvoir le rôle des CES et d'inviter aux assemblées et activités de l'UCESA des représentants de l'exécutif et/ou du parlement des pays africains qui ne disposent pas encore de CES.

Les traductions des statuts et règlement intérieur en plusieurs langues (anglais, arabe, portugais et espagnol), déjà réalisées, devraient faciliter la vulgarisation de l'Union auprès des autres pays et des organisations similaires.

La troisième action concerne la poursuite de la coopération avec l'Union africaine et les Communautés Economiques Régionales en particulier l'UEMOA, la CEDEAO, la CEN-SAD et la CEEAC aux fins de réussir l'arrimage de l'UCESA et son développement à l'agenda de ces organisations. Cette action permettrait ainsi d'améliorer la pertinence de l'organisation vis-à-vis des besoins de nos populations et de l'agenda africain.

La quatrième action consiste à promouvoir et dynamiser la coopération avec d'autres institutions afin de mobiliser l'expertise, l'assistance technique et les financements.

Objectif spécifique 4 : porter la thématique de l'impact du « dérèglement climatique et les réponses à apporter au bénéfice des populations africaines » en co-construisant une approche participative et centrée sur le citoyen

La thématique principale de la mandature marocaine va se focaliser sur les effets du changement climatique sur les citoyens africains et les réponses à apporter au bénéfice des populations africaines.

Cette thématique est au centre des préoccupations de tous les décideurs et parties prenantes. Multidimensionnelle et complexe, elle touche autant l'agriculture, l'accès à l'eau, la gestion soutenable des sols, l'accès équitable à l'énergie, le développement harmonieux des villes, l'exploitation durable de l'océan, les conséquences des mouvements des populations, le développement industriel, la sécurité alimentaire, la lutte contre les événements extrêmes.

A cet effet, il est fondamental d'impliquer fortement dans la recherche de solutions la société civile organisée africaine à travers les Conseils Economiques et Sociaux et institutions similaires. Pour le traitement de cette thématique, le CESE du Maroc organise un atelier de démarrage (« kick-off ») dans lequel seront discutés les axes prioritaires pour une action climatique et la méthodologie de mise en œuvre. Ces éléments seront définis dans un plan d'action qui sera porté par l'UCESA pendant la période 2019-2021.

Cet atelier sera organisé en partenariat avec les CES membres de l'UCESA et du GIEC. Les documents de travail (note conceptuelle et programme) s'appuient sur les travaux antérieurs de l'UCESA, les rapports du CESE du Maroc et les contributions de la CEA.

L'approche suivie sera à la fois participative, pragmatique et programmatique.

- Participative dans le sens où cet exercice sera mené avec les CES-IS membres de l'UCESA auxquels seront associés les représentants des organisations faitières (AICESIS, l'UCESIF), d'autres CES d'Afrique (National Economic and Social Council of Kenya (NESC) et d'ailleurs dans le monde (Comité Economique et Social Européen et CES de Chine), des Organismes gouvernementaux, d'autres représentants de pays d'Afrique (Cabo Verde, Madagascar et Togo), du GIEC, de la CEA, de la BAD, des Centres de recherche et des experts.
- Pragmatique dans le sens où le résultat attendu doit déboucher sur l'élaboration d'un plan d'action qui faciliterait une intervention coordonnée et harmonisée des CES membres face au changement climatique.
- Programmatique dans le sens où ce plan d'action s'inscrirait dans l'agenda continental et international (COP, ODD) qui place l'accès des citoyens au bien-être au centre des préoccupations.

Partie 4 : Tableau des activités de la feuille de route

N°	Objectif spécifique	Objectif	Activité	Action	Tâches
Objectif spécifique 1					
1	Amendement du Statut portant création de l'UCESA	Adapter le mandat de l'UCESA au contexte actuel et aux aspirations des citoyens Africains	Mettre en place un groupe de travail chargé de proposer une révision du statut et du règlement intérieur	Réaliser un diagnostic institutionnel de l'UCESA Etablir un <i>benchmark</i> et proposer les meilleures pratiques pour améliorer la performance et le fonctionnement de l'organisation	Etablir des TdR Présenter les résultats au GT en marge de l'AG extraordinaire de l'AICESIS
2	Amendement du règlement intérieur	Améliorer le fonctionnement de l'UCESA	Mettre en place un groupe de travail chargé de proposer une révision du statut et du règlement intérieur	Réaliser un diagnostic institutionnel de l'UCESA Etablir un <i>benchmark</i> et proposer les meilleures pratiques pour améliorer la performance et le fonctionnement de l'organisation	Etablir des TdR Présenter les résultats au GT en marge de l'AG extraordinaire de l'AICESIS
3	Mise en place d'une stratégie de développement de la Communication et de l'information au sein de l'UCESA	Améliorer la communication et la visibilité des actions de l'UCESA	Mettre en place une stratégie de communication en partenariat avec les CES membres	Elaborer une stratégie de communication institutionnelle et d'information entre les CES membres et avec les organisations partenaires	Etablir des TdR Présenter le projet de la stratégie au Bureau et à l'AG
4	Amélioration du système de sauvegarde de données et d'archivage de l'UCESA	Sécuriser les données et inventorier les documents et travaux réalisés	Mettre en place un système de sauvegarde de données et d'archivage de l'UCESA	Equiper le Secrétaire général de l'UCESA de matériel approprié	Etablir un protocole pour l'archivage et la sauvegarde des données
5	Amélioration de la présentation des rapports des sessions	Assurer un meilleur suivi des résolutions	Elaborer un guide simplifié pour la présentation des rapports des réunions statutaires	Adopter un format pour rendre les recommandations du Bureau et les décisions de l'AG plus lisibles	Etablir un format unifié et le présenter au Bureau

Projet de feuille de route du CESE du Maroc

N°	Objectif spécifique	Objectif	Activité	Action	Tâches
Objectif spécifique 1					
6	Etablissement d'un manuel comptable de l'UCESA	Améliorer la gestion financière de l'UCESA	Mettre en place un manuel de procédures comptables et financières	Elaborer un manuel de procédure de l'UCESA	Elaborer des TdR
7	Amélioration du suivi des cotisations des CES membres	Améliorer les ressources internes de l'UCESA	Veiller à la régularité des versements des cotisations annuelles de l'UCESA	Assurer un suivi régulier des cotisations	Faire un suivi régulier des cotisations
Objectif spécifique 2 : promouvoir un référentiel de normes et d'objectifs d'une charte sociale pour l'UCESA					
8	Mettre en avant des valeurs partagées par l'ensemble des CES membres parmi lesquelles	Formaliser un Référentiel de normes et d'objectifs	Elaborer une charte sociale pour l'UCESA	Constituer un groupe de travail	Elaborer une note de cadrage
Objectif spécifique 3 : renforcer la coopération, élargir et mieux positionner l'UCESA					
9	Susciter la création en Afrique de nouveaux CES	Elargissement de l'UCESA et renforcement des liens avec d'autres CES Africains	Sensibiliser les pays à créer des CES-IS, à travers une stratégie à identifier.	Etablir une stratégie adaptée au niveau de chaque sous-région	Organiser des missions auprès des organisations concernées
10	Repositionner l'UCESA auprès des organisations panafricaines en l'occurrence la CEDEAO et l'UA	Assurer un meilleur arrimage à l'agenda des CER et de l'UA	Etablir des partenariats avec les CER et l'UA	Organiser des rencontres et participer aux réunions	Inviter la CUA à une réunion statutaire et présenter
11	Renforcer la coopération institutionnelle avec les organisations faitières	Améliorer la coordination, la complémentarité et la subsidiarité	Etablir un plan d'action conjoint pour les actions nécessitant des actions communes	Organiser une réunion de coordination avec l'AICESIS et l'UCESIF	Adopter un plan d'action

Projet de feuille de route du CESE du Maroc

N°	Objectif spécifique	Objectif	Activité	Action	Tâches
	Objectif spécifique 4 : porter la thématique de l'impact du « dérèglement climatique et les réponses à apporter au bénéfice des populations africaines » en co-construisant une approche participative et centrée sur le citoyen				
	Conférer la note conceptuelle				